

BULLETIN DE RÉINSCRIPTION 2025-2026

École de musique, théâtre et danse

AIME-LA-PLAGNE

LA PLAGNE TARENTEISE

LANDRY

PEISEY-NANCROIX

Ce bulletin ne concerne que les élèves inscrits à l'Orchestre à l'école de **BELLENTRE**. Si votre enfant garde le même instrument qu'en 2024-2025, il intégrera automatiquement la 2^{ème} année au sein de l'École de Musique pour l'année scolaire 2025-2026. Sinon il devra s'inscrire en cursus n°1.

Attention, les familles qui n'auront pas effectué leur réinscription avant le **26 juin 2025** perdront les places qui leur étaient réservées.

Informations à compléter (Tous les champs sont obligatoires)

→ Élève :

- Nom :
- Prénom(s) :
- Né(e) le :
- Classe septembre 2025 :
- Établissement scolaire :
- Difficultés particulières :

→ Responsables légaux :

Parent 1 :

☐ M.

☐ Mme

- Nom :
- Date de naissance :
- Prénom :
(Obligatoire pour le Trésor Public)
- Adresse :
- Code postal : Ville :

Parent 2 :

☐ M.

☐ Mme

- Nom :
- Date de naissance :
- Prénom :
(Obligatoire pour le Trésor Public)
- Adresse :
- Code postal : Ville :

→ Téléphones en cas d'urgence

- Parent 1 : Parent 2 :

- Adresses mail : Parent 1 :
Parent 2 :

☐ Parcours instrument pour les débutants 1^{ère} année

TARIF 2

☐ Parcours instrument à partir de la 2^e année

TARIF 2

☐ Cornet/ Trompette

☐ Cor d'Harmonie

☐ Batterie / Percussions

☐ Euphonium/Tuba

☐ Trombone

☐ Option « Chœur Passion » : seulement avec les parcours instruments

GRATUIT

- Je certifie que mon enfant est assuré pour ses activités et trajets extra-scolaires. Joindre une attestation d'assurance.
- Conformément à la décision prise par le Conseil Communautaire en date du 30 mai 2002, la cotisation sera due au titre de l'année complète dès lors qu'un élève a un an d'ancienneté dans la pratique. Pour les débutants, l'élève aura la possibilité d'arrêter les cours à la fin du premier trimestre et donc seul ce trimestre sera facturé. Mais le second trimestre commencé, la cotisation annuelle sera due en totalité. Les démissions ou les demandes de changements de cursus doivent être signalées par écrit à la direction de l'Espace Musical.
- Dans le cadre des activités de l'Espace Musical, des photographies ou des vidéos peuvent être réalisées et sont susceptibles d'être utilisées pour illustrer le travail de la classe ou de l'école. J'autorise la diffusion et la publication de ces photos ou vidéos dans la presse ou sur internet dans un but strictement pédagogique ou d'information.
- Prévenir et justifier par écrit toute absence aux cours.
- Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Espace Musical.
- **Attention : pour bénéficier d'un tarif réduit, vous devrez fournir à la rentrée, votre Quotient Familial calculé à partir d'août 2025 (justificatif à demander auprès de la Caisse d'Allocations Familiales si vous ne le recevez pas automatiquement). Nous ne prendrons pas vos avis d'imposition car seule la CAF est en mesure de calculer votre quotient familial. Aucune modification de Quotient Familial ne pourra être prise en compte en cours d'année. Vous pourrez retrouver tous les tarifs sur le site www.versantsdaime.fr.**
- J'autorise l'Espace Musical à donner mon adresse mail à l'Association des professeurs et des parents d'élèves de l'école « MELODIKA » pour recevoir des informations : ☐ oui ☐ non

Fait à Le

Signature(s) du ou des responsable(s) précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Dossier d'inscription à retourner à la Communauté de Commune des Versants d'Aime ou auprès du secrétariat du Cali'Son avant le 26 juin 2025 .

Les informations recueillies par Les Versants d'Aime font l'objet d'un traitement informatique destiné à recueillir les coordonnées des parents dont les enfants fréquentent l'Espace Musical des Versants d'Aime. L'utilisation de ces données est réservée aux Versants d'Aime et ne peuvent être communiquées qu'aux autorités administratives déclarées en qualité de destinataires auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Communauté de communes Les Versants d'Aime, 1002 avenue de la Tarentaise-BP 60, 73212 Aime cedex. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.